



Par dépôt électronique seulement

Le 5 août 2020

Me Véronique Dubois, secrétaire
Régie de l'énergie
Tour de la Bourse
800, rue du Square-Victoria
Bureau 2.55
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Me Jean-Olivier Tremblay
Avocat
Hydro-Québec – Affaires juridiques

75, boul. René-Lévesque Ouest,
4e étage
Montréal (Québec) H2Z 1A4
Tél. : 514 289-2211, poste 4683
Télec. : 514 289-2007
C. élec. : tremblay.jeanolivier@hydro.qc.ca

OBJET : Demande de révision de la décision D-2020-095 et Demande d'urgence
de sursis d'exécution de la décision D-2020-095 (R-4041-2018)
Numéro de Régie : R-4130-2020 - Notre dossier : R060997 JOT

Chère consœur,

Hydro-Québec, dans ses activités de distribution d'électricité (le Distributeur), a pris connaissance des représentations écrites de l'ACEFQ transmises ce jour dans le dossier mentionné en objet. Les arguments de cette intervenante ayant déjà été présentés par d'autres participants lors de l'audience du 4 août 2020, le Distributeur n'a donc aucune réplique à transmettre à la Régie.

Quant aux représentations de SÉ, celles-ci appuyant celles du Distributeur, aucune réplique ne sera formulée.

Veuillez recevoir, chère consœur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

(s) Jean-Olivier Tremblay

JEAN-OLIVIER TREMBLAY, AVOCAT

JOT/jg